

Les patois du Haut-Doubs, de la France voisine et jurassien

(travail de groupe, présenté à Seloncourt, le 20 février 2003, par René Pierre, Henry Tournier et J-M. Moine)

Le patois du Haut-Doubs appartient au franco-provençal alors que le patois jurassien (du Canton du Jura) et ceux des autres régions de la France voisine appartiennent à la langue d'oïl.

Histoire de la langue dans les territoires recouvrant aujourd'hui la France et la Suisse romande (résumé)

Jusque vers le 2^{ème} siècle avant J.-C. les peuples de ces deux régions parlaient la langue celte issue d'un des rameaux de l'indo-européen.

Vers 150 avant J.-C., les Romains s'implantent dans le sud de la France actuelle. Ils y fondent la province Narbonnaise qui s'étend de la région toulousaine à la région genevoise. Ils apportent le latin à ces peuples. Pendant près de cent ans, la langue latine s'infiltrera petit à petit au sud d'une ligne qui va, en gros, de la région bordelaise à la région neuchâteloise.

A partir de 58 avant J.-C., sous la direction de Jules-César, les Romains envahissent tout les territoires situés au nord de la province Narbonnaise jusqu'au Rhin, de même qu'en Helvétie, et y apportent le latin. Pendant près de 500 ans, nos ancêtres apprendront oralement le latin dans les contacts quotidiens avec les Romains. Ils saisiront mal les sonorités du latin, ils les reproduiront plus mal encore. Chez nous, dans les régions de Suisse romande, et en France où le latin s'était déjà un peu infiltré (de 150 avant J.-C. à 58 avant J.-C.), la population adopta facilement le latin. En revanche, les populations de la région du Canton du Jura, celles de la partie suisse alémanique actuelle de l'Helvétie et celles de la France actuelle qui vivaient au nord de la ligne reliant Bordeaux à Neuchâtel se laissèrent péniblement pénétrer par le latin. Vers 450 après J.-C. commence la période compliquée des invasions qui conduira à l'effondrement de l'Empire Romain.

Le latin donnera naissance à un grand nombre de dialectes qu'on appellera dialectes romans. Les dialectes parlés dans la région où le latin s'était implanté difficilement seront appelés dialectes d'oïl. Les dialectes parlés dans la région où la latin s'était implanté facilement seront appelés dialectes de la langue d'oc. Les dialectes parlés dans le sud de la Suisse romande et dans les régions de la Franche-Comté du Lyonnais et de la Savoie seront appelés dialectes franco-provençaux.

Par étapes successives, ces dialectes seront finalement supplantés par la langue française. Pour terminer, signalons que d'autres langues parlées en France échappent à cette classification : le breton, et le basque.

J-M. Moine

Tribulations des patois en Suisse romande (résumé)

En gros, la langue en Suisse romande a suivi l'évolution de la langue en France.

Cependant, une différence fondamentale fut marquée par l'arrivée de la Réforme (vers le milieu du 16^{ème} siècle). Dans les régions de la Suisse romande où la Réforme s'est implantée facilement, c'est-à-dire dans les cantons de Genève, de Vaud, de Neuchâtel et dans une moindre mesure dans le Jura du sud, le patois a commencé de disparaître (il est pratiquement mort aujourd'hui) avec l'arrivée des réformateurs français.

En effet, ceux-ci ont insisté sur la lecture de la Bible et ils assuraient le Culte dans la langue qu'ils connaissaient, le français (j'en veux pour preuve que dans le canton des Grisons, les Réformateurs ont appris le romanche et ont traduit la Bible en langue romanche, ce qui a valu à ces régions alpestres de conserver leur langue ancestrale !).

En revanche, dans les régions restées catholiques, à savoir dans les cantons du Jura, dans les parties françaises des cantons de Fribourg et du Valais, le patois s'est assez bien maintenu. Les prêtres n'ont pas imposé la lecture de la Bible, et en tout cas jusque vers 1800, ils faisaient leurs homélies en patois.

J-M. Moine

Quelques différences observées entre le patois du Haut-Doubs et celui du Canton du Jura.

Nous ne nous intéresserons pas aux différences orthographiques (par exemple dans le texte de la présentation : Vo n'sat pé ... / Vôs n' saites pe ...)

- 1) le son « a » est beaucoup plus fréquent en patois du Haut-Doubs qu'en patois jurassien. Ce n'est pas étonnant puisque le « a » est en patois du Haut-Doubs, la marque du pluriel alors qu'en patois jurassien, c'est le « s » qui fait cet office. (par exemple en A.16 : Se lè Sint' Virdj' ell' èvoïè bossinda ... / Ch' lai Sinte Vierdge aivait aivu des bassains ..., ou en B.6 : ... d' èvo la bré ... / ... d' aivô les croujies brais... Voir aussi dans la conclusion : ... on voïè sa pi(e) ... / ... an voit ses pies ...)
- 2) A l'inverse, de nombreux mots se terminant par le son « a » en patois jurassien se terminent par le son « o » en patois du Haut-Doubs. (par exemple en A6 : renkoillo / rancaya, on peut citer aussi çhiôtro / çhiôtra)
- 3) Il semble que les règles de conjugaison des verbes diffèrent sensiblement entre ces deux patois (par exemple dans le texte de la présentation : Vo n'sat pé ... / Vôs n' saites pe ... ; K'mo dia mo grin-pér ... / C'ment qu' diait mon grant-père)
- 4) Il semble que l'ordre des mots diffère souvent entre ces deux patois (par exemple en A3 : Lou Bon Dûe ne no z'è ... / L' Bon Dûe nôs n' é ...)
- 5) Pour éviter des hiatus, on intercale souvent « l' » entre les mots en patois jurassien alors qu'on intercale « z' » en patois du Haut-Doubs. (par exemple en C4 : ... da z'hérétik / ... des l' hérétitches, ou en C9 : È beuill' da z'euill' ... / È beuye des l' eûyes ...)

J-M. Moine